

LE PETIT MARCHELAND

L'actualité et les dernières nouvelles de la commune de Marcieux



Le Mot du Maire

L'année 2024 s'achève et c'est le moment pour vous de retrouver votre bulletin d'information communal. Cette année a été une fois encore bien chargée et nous a permis de mener à bien plusieurs chantiers, comme vous le découvrirez dans ce nouveau numéro de votre Petit Marcheland. Nous remercions vivement les différentes entreprises du territoire qui ont effectué un travail de qualité pour l'entretien et la valorisation de notre patrimoine communal.

Comme chaque année, vous y retrouverez la vie de la commune, avec entre autres les événements de l'année organisés par le Comité des fêtes, ainsi que d'autres informations plus insolites, comme le mystérieux arc circumhorizontal que certains marchelands ont pu observer cet été...

Un encart destiné à la Communauté de communes vous informera également des grands projets intercommunaux à venir.

En résumé, nous avons essayé de transcrire dans ces différents articles la vie de notre territoire, où il fait bon vivre ensemble, dans le respect de tous. Et j'invite chacun à faire le nécessaire au cours de 2025 pour participer à la préservation de cette cohabitation harmonieuse.

A ce propos, divers incidents impliquant des propriétaires de chiens de la commune m'ont été rapportés. Je profite donc de ces lignes pour rappeler que les propriétaires d'animaux en sont responsables et je leur demande donc d'être vigilants à l'avenir.

Meilleurs vœux à toutes et à tous, merci et très bonne lecture !

Très bonnes fêtes de fin d'année

TRAVAUX COMMUNAUX

Les réalisations de 2024

Plusieurs projets ont pu être réalisés au cours de l'année 2024 parmi lesquels :

- la réfection de la toiture du clocher de la chapelle au Chef-lieu,
- l'étanchéité et la reprise des façades de la petite chapelle au lieudit "l'Église",
- la mise en sécurité et la rénovation du mur du cimetière,
- le changement de l'éclairage intérieur et extérieur de la mairie - salle des fêtes
- la pose d'un portail de sécurité derrière la mairie
- le changement des fenêtres de l'appartement communal



TRAVAUX COMMUNAUX - SUITE

le confort du chauffage par géothermie

La pompe à chaleur de la mairie - salle des fêtes est maintenant en service et c'est donc la géothermie qui a pris le relais pour le chauffage du bâtiment, pour un plus grand confort...

Cette opération a été rendue possible grâce au soutien

- de l'État (via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - DETR)
- du Département de la Savoie (via le Fonds Départemental d'Équipement des Communes - FDEC)
- de l'ADEME (via le Fonds chaleur)

qui ont contribué à hauteur de 80% des travaux.

A partir de cet hiver, la Commune a donc atteint la neutralité carbone grâce à cet investissement couplé aux panneaux solaires.



ACTUALITE

Recycler, c'est bien ! Mais ce n'est pas suffisant...

Aujourd'hui nous mettons tous nos emballages dans un seul et même conteneur afin qu'ils soient recyclés. Doit-on pour autant considérer que le problème du suremballage est réglé et que c'est suffisant pour préserver notre environnement ? Non, loin de là, surtout en ce qui concerne le plastique !

Le verre, le papier, les métaux, certains plastiques (dit «thermoplastiques») qui peuvent être fondu sont recyclés de façon si ce n'est parfaite, mais «convenable». Cela consomme de l'énergie mais le bilan matière est correct.

Ce n'est pas le cas en ce qui concerne une grande partie des plastiques de nos emballages. Aujourd'hui 25% seulement des plastiques sont réellement recyclés par manque de centre de traitement et, de toutes les façons, il n'existe pas de véritables solutions pour près d'un tiers d'entre eux. Par ailleurs, les plastiques dit recyclés (5 à 30%) ne contiennent en général que quelques pourcentages de matière recyclée et nécessitent toujours de la matière neuve.

De plus, toutes les étapes de fabrication et recyclage (tri, lavage, broyage, etc.) génèrent les fameuses microparticules invisibles mais qui polluent l'eau et l'environnement et que finalement nous ingérons bien malgré nous (selon certaines études l'équivalent d'une carte de crédit par semaine!). Enfin de nombreux plastiques contiennent des additifs ou sous-produits suspectés d'être toxiques comme par exemple l'antimoine des bouteilles d'eau, ou les bisphénols des résines époxy. Les études sont longues et les interdictions arrivent lentement ...

Par conséquent, oui il faut continuer à trier mais surtout il faut **RÉDUIRE** notre utilisation du plastique en commençant par tous les plastiques à usage unique, en particulier les emballages.

Comment ? Voici quelques idées parmi d'autres :

- Plus aucun sac plastique pour commencer : panier, sac en papier ou mieux en coton pour peser les légumes
- Boire de l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille
- Choisir des contenants en verre (boisson, compote, yaourts, mousse au chocolat, ...) ou des canettes en aluminium.
- Préférer les contenants en cartons (légumes en supermarché, yaourts...)
- Acheter la viande à la coupe pour ne pas abuser des barquettes en PS
- Privilégier le urac (produits d'entretien, alimentation, litière pour chat, ...)
- Défi salle de bain sans plastique : savonnette, shampoing solide, dentifrice en pastilles à croquer, brosse à dent en bambou, peigne en bois
- En général préparer soi-même plutôt que choisir des plats tout prêts en barquette plastique
- Etc.



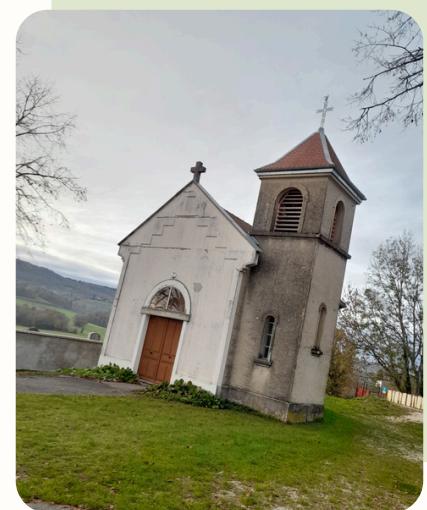
PATRIMOINE

Le saviez-vous ?

La chapelle de Marcieux est en fait la troisième église de la commune: la première se trouvait à Maunand pour la paroisse de Verthemex-Marcieux. Entre le 6ème et le 12ème siècle, l'église et le village ont été emportés par un éboulement.

La seconde église fut édifiée au hameau de l'Eglise ou Jardin de l'Eglise. Elle ne sert plus au culte depuis 1755. Elle a conservé son bénitier, sa porte en accolade et une croix. Elle était dédiée à Saint Martin.

La chapelle actuelle est construite au Chef-lieu à côté du cimetière et de la mairie. En 1936, le conseil municipal décide la construction d'une chapelle (plans, devis). Le 22 juin 1937, Pierre Marie Durieux archevêque de Chambéry autorise l'ouverture d'une chapelle publique à Marcieux. Les messes y sont autorisées ainsi que les cérémonies de mariage et les funérailles pour tous les habitants de Marcieux ainsi que pour ceux du hameau de Maunand.



Celle-ci est bénie le 15 août 1937 par l'abbé Barrux, curé de Novalaise en présence du curé de Gerbaix, de toute la population de Marcieux, d'une délégation de la chorale et de la fanfare de Novalaise.

INSOLITE

Un arc circumhorizontal observé à Marcieux

Le 16 juin 2024, les habitants de Marcieux ont été témoins d'un phénomène atmosphérique rare et spectaculaire : un arc circumhorizontal. Ce phénomène lumineux a illuminé le ciel, suscitant l'émerveillement et la curiosité de tous ceux qui l'ont observé. Mais qu'est-ce qu'un arc circumhorizontal et comment se forme-t-il ? Voici une explication pour comprendre ce phénomène fascinant.

Un arc circumhorizontal, parfois appelé "arc-en-ciel de feu", est une bande lumineuse colorée qui apparaît parallèlement à l'horizon, souvent à une altitude élevée dans le ciel.

Contrairement à l'arc-en-ciel classique qui se forme par la réfraction de la lumière à travers des gouttelettes d'eau, l'arc circumhorizontal se forme par la réfraction de la lumière du soleil à travers des cristaux de glace présents dans les cirrus, des nuages situés à haute altitude.

Pour qu'un arc circumhorizontal se forme, plusieurs conditions spécifiques et précises doivent être réunies :

1. Présence de Nuages Cirrus : Ces nuages sont constitués de cristaux de glace et se trouvent généralement à des altitudes supérieures à 5 000 mètres.
2. Position du Soleil : Le soleil doit être à une altitude d'au moins 58 degrés au-dessus de l'horizon. En dessous de cette altitude, la lumière du soleil ne peut pas traverser les cristaux de glace sous le bon angle pour produire l'arc.
3. Orientation des Cristaux de Glace : Les cristaux de glace doivent être orientés horizontalement pour que la lumière du soleil soit réfractée de manière à créer les couleurs de l'arc.



L'observation d'un arc circumhorizontal à Marcieux est un rappel spectaculaire de la beauté et de la complexité des phénomènes atmosphériques.. Marcieux a eu la chance d'être le théâtre de ce spectacle naturel rare. Espérons que d'autres opportunités se présenteront pour observer de nouveaux phénomènes atmosphériques tout aussi fascinants.

VIE À MARCIEUX

Les jeudis artistiques de Marcieux



Ambiance récréative, amicale et créative lors des deux ateliers intenses du jeudi qui éclairent et enrichissent la semaine de façon joyeusement colorée. L'art de la couleur et du geste nous est enseigné. Grâce au talent, au professionnalisme et à la bienveillance de Muriel VEILLAS, notre professeur, nous sommes accompagnés dans différents types de projets, même personnels. Guidés dans notre progression, nous sommes également poussés hors de notre zone de confort à la recherche de la beauté.



Des échanges complices entre tous nous permettent d'avancer et de progresser. Cerise sur le gâteau, nous avons la chance énorme de travailler dans une salle splendide, lumineuse et spacieuse.

Merci l'AEL, merci Muriel et merci Marcieux!

Les artistes en devenir.

L'atelier peinture est proposé tous les jeudis à Marcieux de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Pour + de renseignements: <https://www.centre-socioculturel-ael.fr>

Cérémonie commémorative du 11 novembre

En ce lundi 11 novembre 2024, les portes drapeaux, le piquet d'honneur du 13ème BCA, un représentant de la gendarmerie, les pompiers et les anciens combattants se sont recueillis devant le monument aux Morts et ont apporté une émotion particulière à cette cérémonie, accompagné par la musique de l'Echo de Montbel. La commémoration du 11 novembre n'est plus seulement l'hommage rendu aux soldats morts de la Grande Guerre mais aussi l'hommage aux soldats morts de toutes les guerres passées et présentes.



Après les discours d'usage, Monsieur le Maire a rappelé son attachement aux soldats fusillés pour l'exemple et invite toutes les personnes présentes au verre de l'amitié.

L'AGENDA

- Vendredis 17 janvier 2025 : spectacle Les Michels et 7 février 2025 : Spectacle Duo Agua e Vino
- Samedi 25 janvier 2025 : Vœux du Maire
- Samedi 8 février 2025 : Récréajeux organisé par l'AEL et le Comité des fêtes de Marcieux
- Dimanche 2 mars 2025 : Le Repas des Aînés
- Samedi 22 mars 2025 : Saint Patrick organisée par le Comité des Fêtes

L'ÉTAT CIVIL

Naissance

Émile Richard née le 14/12/2023 chez Anaïs Fleuret-Millet & Sylvain Richard

Tom Magnin né le 23/02/2024 chez Marianne Fiolet & Jérémy Magnin

Mariage

Élodie Zucchero & Gregory Roche
Christelle Moreschi & Stéphane Véronèse Rollé
Laure Pollet & Damien Brasset
Fanny Garnier & Matthieu Lefebvre

Les nouveaux arrivants au Chef lieu

Mickaël et Marie Decoster, Mérédith et Malkenzie / Patrick et Valérie Zaplana

LE COMITÉ DES FÊTES

Petit aperçu des évènements qui se sont déroulés au cours de l'année

Cette année le comité des fêtes a organisé plusieurs événements, qui ont rassemblé les marchelands et les personnes du territoire. L'immanquable Saint-Patrick a fait salle comble. Le groupe "the Modigans" a animé la soirée et permis de danser sur des rythmes irlandais.

En juin, les marchelands se sont baladés sur les sentiers de Marcieux pour un moment convivial lors de la balade gourmande. Un ravitaillement a été offert dans le jardin de Christiane et Georges, merci à eux. Enfin des jolis chapeaux ont été confectionnés par les participants, cette année c'est Mahaud qui repart avec le trophée.

Fin août, une équipe d'adultes et d'enfants ont participé aux inter-villages de Novalaise. L'équipe des adultes a terminé 4ème, derrière Ayn, Dullin et Gerbaix, l'équipe des enfants a terminé avant-dernière*. Si l'aventure vous intéresse n'hésitez pas à vous proposer pour l'équipe de l'année prochaine !

En septembre, une dizaine de "bradeux" a affronté le froid pour exposer le temps d'une matinée sur la place des Diables Bleus. Cet événement a rencontré un franc succès : beaucoup de promeneurs-acheteurs et plein de bonne humeur du côté des vendeurs.

* Le principal c'est d'avoir participé: bravo les petits loups !



*Vous voulez nous rejoindre ? N'hésitez pas ! Contacter-nous à
comitedesfetes.marcieux@gmail.com*

L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La CCLA aménage un pôle social

Dans le cadre de sa politique de développement des services à la population, la CCLA va lancer début d'année 2025, les travaux d'aménagement d'un pôle social qui sera situé sur Novalaise, au niveau du centre socioculturel AEL et du multi-accueil.

L'opération va permettre de regrouper une partie des services à vocation sociale du territoire en intégrant :

- le déplacement et l agrandissement du service multi-accueil (crèche pour les 0-3 ans) qui passera de 12 à 18 places,
- le confortement des espaces d'accueil et de travail du centre socioculturel AEL,
- la création d'un local jeunes,
- l'aménagement de nouveaux bureaux qui accueilleront, notamment, les permanences des services sociaux du département (Assistante sociale, PMI), la direction du CIAS, le relai petite enfance, la référente familles.

Il s'agit pour la CCLA d'un projet important qui vise d'une part, à répondre aux besoins des familles en termes de garde « petite enfance » et d'autre part, à créer une unité de lieu qui facilitera l'accès aux services et les démarches des habitants.



Maître d'ouvrage : CCLA

Architecte : INSULA

Démarrage prévisionnel travaux : 02/2025

Réception : 02 - 03/2026

Coût : 1 000 000 € HT - Financement :

- CAF Savoie : 350 905 € (35%)
- Etat : 200 000 € (20%)
- Département : 130 000 € (13%)
- Région : 61 000 € (6%)
- CCLA : 258 095 € (26%)

Construction d'une halle multisports et d'une piste d'athlétisme

La CCLA a réalisé en 2022, une étude de programmation portant sur l'aménagement du pôle sportif intercommunal situé sur Novalaise qui va du gymnase au stade de football. Ce travail a permis de définir en lien avec tous les acteurs concernés, un programme d'aménagement qui s'étalera sur 10 à 15 ans.



La première étape qui précédera la rénovation du gymnase prévue en 2027 - 2028, est la construction d'une halle multisports et la création d'une piste d'athlétisme.

Conçue sur la base d'une structure bois - acier et couverte par une membrane textile, la halle sportive s'apparente à un préau sportif qui offre une protection contre les intempéries, un terrain ombragé pendant les fortes chaleurs d'été et un espace toujours lumineux. Elle couvrira une surface en résine d'environ 1200 m² et sera équipée pour accueillir du basket, du handball, du volley-ball, du badminton, du tennis, du foot salle mais elle pourra aussi servir pour d'autres activités.

En périphérie, le projet intègre l'aménagement d'une piste d'athlétisme d'une longueur de 200 mètres et d'un terrain de basket 3x3. L'ensemble de l'installation disposera d'un éclairage intérieur et extérieur.

Maître d'ouvrage : CCLA

Architecte : Cabinet CHANEAC

Coût estimatif : 1 975 000 € HT

Financement prévisionnel :

- Département : 975 000 € (50 %)
- Etat : 400 000 € (20%)*
- CCLA : 600 000 € (30%)

En termes d'usage, les équipements extérieurs (piste et basket 3x3) seront libre d'accès. Cependant, l'utilisation de la halle sera, dans l'instant, réservée aux associations sportives du territoire, au collège de l'Epine et aux écoles.